



# MDT Ligne 2

## Mise en place

16.03.2017



**Mise en place en  
septembre...**

La CGT a été reçue dans le cadre du protocole MDT nuit dont nous sommes signataires.

**Etre signataire impose une responsabilité envers les agents, envers TOUS les agents.**

**A la CGT nous ne rentrons pas dans les petits arrangements entre « amis ».**

**Chaque agent, chaque salarié doit avoir connaissance de ce qui est mis en place. Etre informé est une nécessité.**

**Lorsque la CGT œuvre, c'est pour et dans l'intérêt de tous**

**« Sans passe-droit, sans magouille » !**

La direction de la ligne 2 a donc arrêté l'organisation suivante :

- Deux équipes de 5 agents
- Horaires : 18h45 à 2h00
- Prise de service au pôle de Stalingrad
- Roulement de 42 jours
- Repos : équilibre sur chaque équipe, soit 2 par repos dans chaque équipe (rh1, rh2, rh3)
- Appel à candidatures, par note de service
- Dimension des équipes :  
4 minimum en contrôle : la CGT a revendi-

qué 5 agents minimum, dans ce cadre nous avons proposé que l'équipe soit complétée par un 5ème AAM en immersion.

3 agents pour les opérations hors contrôle conformément à la réglementation en vigueur.

- Notification des refus par écrit
- Critères : être titulaire du permis B
- Congés : à partir de l'année prochaine, tous les anciens CSA, désormais AAM, intégreront la grille station
- 2 véhicules
- Tenue : tous les agents porteront la tenue AAM (en cours)
- Formations : les anciens CSA restant sur la ligne iront tous en complément de formation AAM à Lagny.

**Ce sera donc à l'issue de l'ensemble de ces formations qu'il sera possible de faire tourner équitablement les agents.**

**Pour la CGT, le protocole est respecté mais la CGT restera particulièrement vigilante pour ne pas laisser détourner l'esprit du protocole !!!**

[cgtmetroter@gmail.com](mailto:cgtmetroter@gmail.com)

**Avec la CGT, je suis informé !**

0144785347